

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SG HAUSSMANN FRANCE INDEX 2 (le "Fonds")

ISIN : FR0000447518 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.

Société de gestion : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds indiciel de gestion passive dont l'objectif de gestion est de répliquer les performances de l'indice CAC 40 Net Total Return (l'« Indice ») avec une tracking error entre les performances de l'Indice et celles du Fonds, calculée sur une période de 52 semaines, demeurant dans une limite égale au maximum entre 1 % et 5 % de la volatilité de l'Indice.

Le Fonds est ouvert à tout souscripteur, et dédié plus particulièrement aux filiales du Groupe Société Générale et aux OPCVM qui sont gérés par les sociétés de gestion appartenant au Groupe Société Générale.

Dans le cadre de la gestion de son exposition, le Fonds bénéficie des ratios dérogatoires des OPCVM indiciels.

Afin d'améliorer sa corrélation avec l'Indice, le Fonds aura recours à un contrat d'échange à terme négocié de gré à gré sur actions et indices (« TRS ») transformant l'exposition aux actions à l'actif du Fonds en une exposition à l'Indice.

Le Fonds pourra également recourir à des opérations de cession temporaire de titres, qui pourront, le cas échéant, être effectuées en combinaison avec le TRS.

La devise de la part est l'Euro (EUR).

Instruments financiers investis : actions françaises et européennes, instruments financiers à terme, cessions temporaires de titres.

Période d'investissement recommandée : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 5 ans.

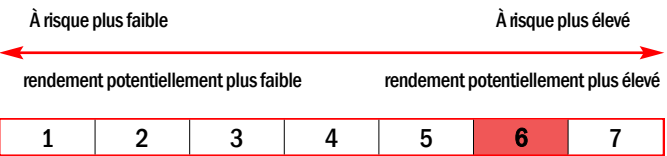
Classification : actions des pays de l'Union européenne.

Politique de dividendes : les sommes distribuables du Fonds seront distribuées et/ou capitalisées.

Valeur liquidative : la Valeur Liquidative du Fonds est quotidienne, à l'exception des jours fériés au sens du Code du travail français ainsi que du calendrier de fermeture de la Bourse de Paris. Les demandes de souscriptions et de rachats doivent être envoyées, jusqu'à 13h (heure de Paris), à la société de gestion le jour de la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle elles seront exécutées.

Souscriptions et Rachats : les souscriptions sont effectuées en montant ou en cent-millièmes de parts. Le montant de souscription minimale initiale dans le Fonds est de 500 parts. Les rachats sont effectués en cent-millièmes de parts.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le Fonds ou la performance de son indice de référence ou la performance simulée d'un modèle de portefeuille. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 6. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une perte importante de votre capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour fortement et assez rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

Risque de contrepartie : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.

Risque lié au recours à des instruments dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.

Risque opérationnels et risques liés à la garde des actifs : En cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir retards et autres perturbations.

Frais

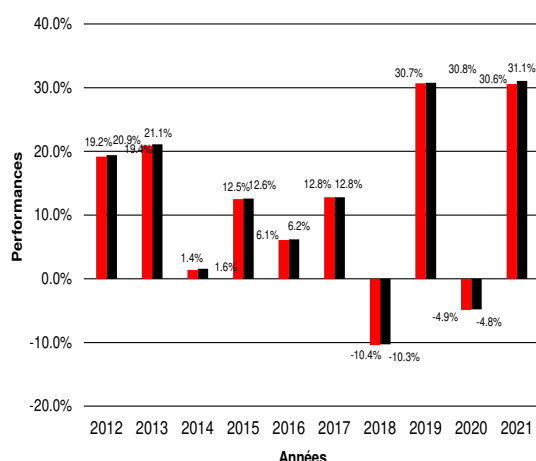
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisant la croissance potentielle des investissements.

Frais uniques à la souscription et au rachat	
Frais d'entrée	5% non-acquis au Fonds
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,20%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du Règlement du Fonds, disponible sur demande, auprès de la société de gestion SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Performances passées

SG HAUSSMANN FRANCE INDEX 2



■ SG HAUSSMANN FRANCE INDEX 2

■ Indice de référence *

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 9 octobre 2000.

(*) Jusqu'au 27/10/2010, l'Indice de Référence du Fonds était le CAC 40 Price Return

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Société Générale.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : Le prospectus du fonds ainsi que les derniers rapports semestriels et annuels en date, sont disponibles en français gratuitement et sur demande, auprès de la société de gestion SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

Informations supplémentaires : La valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles sur demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : La législation fiscale dans le pays d'origine du fonds peut avoir un impact sur les investisseurs.

La responsabilité de SG 29 HAUSSMANN ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus détaillé du fonds.

Informations sur la politique de rémunération : Le détail de la politique de rémunération de la Société de gestion SG 29 HAUSSMANN est disponible gratuitement en version papier sur demande de l'investisseur auprès de SG 29 Haussmann.

Ce fonds est agréé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SG 29 HAUSSMANN est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16 novembre 2022.